

**SDEG 16**

308, rue de Basseau  
16021 ANGOULEME Cedex  
Téléphone : 05 45 67 35 00  
Télécopie : 05 45 67 35 20  
E-mail : sdeg16@sdeg16.fr  
Site internet : www.sdeg16.fr



**Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz  
de la Charente**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
n° 2019098CS0108**

**Comité Syndical du 8 avril 2019**

**Date de convocation : 28 mars 2019  
Date d'affichage : 9 avril 2019**

**OBJET : Budget annexe Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques 2018 : compte administratif.**

L'an deux mille dix-neuf, le huit du mois d'avril à 9 heures 00, le Comité Syndical s'est réuni à l'auditorium du Salle du Château de Fléac, 7-9 rue du Château 16730 FLEAC, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BOLVIN, Président.

Secrétaire : Madame Sylviane BUTON.

Nombre total de délégués : .....	81
Quorum : .....	41
Nombre de délégués présents au moment du vote : .....	50
Nombre de procurations au moment du vote : .....	6

**Le Président propose** au Comité Syndical qui l'accepte, Monsieur Roland TELMAR, 1<sup>er</sup> Vice-Président, comme Président *ad hoc*.

Le Président Jean-Michel BOLVIN cède la Présidence du Comité Syndical à Monsieur Roland TELMAR.

Monsieur Roland TELMAR demande à Mademoiselle Laure GAUTHIER, Directrice Générale des Services du SDEG 16, de présenter le compte administratif 2018 du budget annexe Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques qui était joint, dans son intégralité, aux convocations.

Il est indiqué que le compte administratif 2018 est identique au compte de gestion 2018 voté précédemment.

Il est donné lecture, section par section et chapitre par chapitre, du compte administratif 2018 du budget annexe Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques dont la balance générale s'établit comme suit :

		Dépenses	Recettes
Réalizations de l'exercice (mandats et titres)	Section de fonctionnement	3 240,00 <i>A</i>	3 240,00 <i>G</i>
	Section d'investissement	32 640,00 <i>B</i>	0,00 <i>H</i>
		+	+
Reports de l'exercice 2017	Section de fonctionnement (002)	0,00 <i>C</i>	0,00 <i>I</i>
	Section d'investissement (001)	0,00 <i>D</i>	0,00 <i>J</i>
		=	=
<b>Total (réalisations + reports)</b>		35 880,00 <i>= A + B + C + D</i>	3 240,00 <i>= G + H + I + J</i>
Rar à reporter en 2019	Section de fonctionnement	0,00 <i>E</i>	0,00 <i>K</i>
	Section d'investissement	80 760,00 <i>F</i>	113 400,00 <i>L</i>
	<b>Total des Rar</b>	80 760,00 <i>= E + F</i>	113 400,00 <i>= K + L</i>
Résultat cumulé	Section de fonctionnement	3 240,00 <i>= A + C + E</i>	3 240,00 <i>= G + I + K</i>
	Section d'investissement	113 400,00 <i>= B + D + F</i>	113 400,00 <i>= H + J + L</i>
	<b>Total cumulé</b>	116 640,00 <i>= A + B + C + D + E + F</i>	116 640,00 <i>= G + H + I + J + K + L</i>
<b>Total Général</b>		<b>0,00</b>	

Fonctionnement - Dépenses		Mandats émis
011	Charges à caractère général	3 240,00
Total		3 240,00
Fonctionnement - Recettes		Titres émis
75	Autres produits de gestion courante	3 240,00
Total		3 240,00

Investissement - Dépenses		Mandats émis	RAR	Année 2018
23	Immos en cours	32 640,00	80 760,00	113 400,00
Total		32 640,00	80 760,00	113 400,00
Investissement - Recettes		Titres émis	RAR	Année 2018
13	Subventions d'investissement	0,00	94 532,38	94 532,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	18 867,62	18 867,62
Total		0,00	113 400,00	113 400,00

Mademoiselle Laure GAUTHIER précise que :

- **La clôture de l'exercice 2018 du budget annexe Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques et des exercices antérieurs cumulés est de 0,00 €.**

Le Président Jean-Michel BOLVIN assiste à la discussion.

Il n'est posé aucune question par les membres du Comité Syndical.

Le Président Jean-Michel BOLVIN quitte la salle de réunion avant les opérations de vote.

**Le 1<sup>er</sup> Vice-Président précise** que les modalités de vote du compte administratif du budget annexe sont les suivantes : le budget est voté par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - o sans les chapitres "opérations d'équipement".
  - o sans vote formel sur chacun des chapitres.

**Le 1<sup>er</sup> Vice-Président propose** de procéder au vote du compte administratif 2018 du budget annexe Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques.

**Après en avoir débattu et délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, par :**

**56 voix pour**

**0 voix contre**

**0 abstention**

- **Approuve** le compte administratif 2018 du budget annexe Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques tel que présenté et arrêté comme suit :
  - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - par voie de conséquence, le compte administratif 2018 du budget annexe Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques est adopté à l'unanimité.
- **Donne pouvoir** au Président pour prendre toutes les décisions qui découlent du vote de ce budget et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération à laquelle est joint le compte administratif 2018 du budget annexe Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques.

*En application des articles L.5721-4 et L.3131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent acte est exécutoire de plein droit dès qu'il a été procédé à sa publication « ou affichage » et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.*

*En application des dispositions de l'article R.421-1 et suivants du Code de justice administrative, cet acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication « ou affichage » ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.*